

JD
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 89-343 du 11 Septembre 1989

portant nomination des Représentants
de la République Populaire du Bénin au
Conseil des Gouverneurs du Groupe de
la Banque Africaine de Développement
(BAD) et du Fonds Africain de Dévelop-
pement (FAD).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les
Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 89-310 du 5 Août 1989 portant composition du Conseil
Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa
séance du 30 Août 1989.

D E C R E T E :

Article 1er.- Le Camarade Didier DASSI, Ministre des Finances, est
nommé Gouverneur du Groupe de la Banque Africaine de Développement
(BAD) et du Fonds Africain de Développement (FAD) pour la République
Populaire du Bénin.

Article 2.- Le Camarade Robert M. DOSSOU, Ministre Délégué auprès
Président de la République, Chargé du Plan et de la Statistique, est
nommé Gouverneur Suppléant du Groupe de la Banque Africaine de Déve-
loppement (BAD) et du Fonds Africain de Développement (FAD) pour la
République Populaire du Bénin.

Article 3.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérie-
res sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 11 Septembre 1989
par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU .../...

Le Ministre des Finances,



Didier DASSI

Ampliations : PR 8 SA/CC 4 ANR 2 PPC 2 CPC 2 SGCEN 4 MPS 4 MF 4
AUTRES MINISTERES 13 DPE-CDAE-BCP-INSAE-CENADI 10 IGE 3 DCCT-ONEPI 2
UNB-FASJEP-ENA 2 DMC 2 DB-DSDV-DTCP-CDOF 5 INTERESSES 2 CEAP 6 GDE
CHANC. 2 INSTITUTIONS CONCERNEES 4 JORPB 1.-